

Modifications Gestion Sportive saison 2018-2019

Avant-propos: **mise en place du CNTS.** Sur deux saisons, l'ensemble des championnats de France vont être organisés sur ce site afin de tester les installations. Ensuite le cycle normal des lieux de championnat de France sera remis en place avec un roulement sur 3 ou 4 ans.

Deux mesures fortes ont été prises l'an dernier et appliquées avec succès: l'interdiction des Jeans bleu/denim sur les compétitions ISSF et l'intégration complète des tireurs Para-tir à tous les niveaux de la Gestion Sportive.

Voici un résumé des principales modifications:

Armes Anciennes: pas de changements dans le règlement MLAIC. Il y a eu 25 % de tirs supplémentaires aux France grâce à la mise en place des quotas. Au niveau de la ligue Côte d'Azur, on essayera à nouveau de mettre les régionaux en Open.

T.A.R.: l'épreuve 821 –carabine 22 semi-automatique – sera cette saison dans le programme de la Gestion Sportive. Rappel: l'échelon départemental est obligatoire pour toutes les épreuves. Ajustement du nombre d'épreuves par équipe. A titre expérimental, il y aura des équipes lors des France dans les épreuves 810 (FRM), 820 (carabine 22LR) et 830 (pistolet/révolver). Il sera dorénavant possible de tirer l'épreuve armes Authentiques et l'épreuve Pistolet/révolver. Au niveau de la ligue Côte d'Azur, on tâchera de tirer l'épreuve 821 le samedi ainsi que le dimanche si beaucoup d'inscrits. Le fait d'avoir anticipé lors de la saison écoulée, en séparant les armes de poing le samedi et les armes d'épaule le dimanche, il nous sera possible d'accueillir un maximum de compétiteurs. Les championnats régionaux seront de ce fait Open sur la ligue de tir de la Côte d'Azur.

Silhouettes métalliques: la France organisera les championnats d'Europe 2019 conjointement avec le championnat de France au C.N.T.S.

Plateaux: sur les deux championnats de France des clubs, il ne sera plus organisé en parallèle une manche du Circuit National. Phases finales du championnat de France des clubs: toutes les manches se feront sur 25

plateaux. Le C.N.T.S. accueillera le championnat d'Europe plateau, qualificatif pour les J.O. de Tokyo, en 2020.

22 Hunter: 3 modifications du règlement Circuit national carabine: 1) Mise en place de deux types de matchs avec une importance différente (matchs fléchés et matchs libres). 2) Classement final retenant les 4 meilleurs matchs fléchés et les 4 meilleurs matchs libres. 3) Qualification des 30 meilleurs pour le championnat de France –avec repêchage possible jusqu'à la 45^e place.

Ecoles de tir: décalage du championnat de France sur le WE de l'Ascension. Il aura lieu à Marseille (au parc Chanot) et sera maintenu sur cibles électroniques. Dans le cadre de la mise en place du 3x40 pour les féminines, passage au 3x20 à la carabine minimes. A titre d'essai, le temps total sera de 115 mn avec temps imparti par position.

Para-Handi Tir: sur le championnat de France 10 m, le tir des déficients visuels se fera sur l'espace Finales. Intégration des tireurs déficients visuels Ecoles de tir sur le championnat des écoles de tir. Modification des programmes et des temps de tir pour les catégories Ecoles de tir. Intégration des tireurs para-tir sur les équipes du championnat de France des clubs à condition de tirer debout sans aide (le support pistolet n'est pas considéré comme une aide).

Carabine: les épreuves mixtes par équipe seront au programme de la Gestion Sportive:

2 catégories: jeunes (cadets-juniors) et Seniors-dames (S1 et D1).

2 équipes de club par catégorie maximum.

Equipes inscrites avant le championnat régional.

Prise en compte des 40 premiers coups de match du championnat régional individuel.

Mise en place d'un quota de qualification de 42 équipes par catégorie.

Equipes modifiables entre le régional et le championnat de France

Une seule série de qualification par catégorie sur le championnat de France

Aucune limitation du nombre de tireurs de Haut Niveau dans les équipes

Cette compétition sera organisée en 2019 le lundi après-midi du CDF pour la carabine et le jeudi après-midi pour le pistolet.

Pour la saison 2018-2019: la catégorie "cadets" à 50 m restera sur le 3x20.
Passage au 3x40 pour cette catégorie dès la saison 2019-2020.

La seule catégorie qui tirera 40 plombs à 10 m sera la catégorie Dames 3.

Passage en 2019 à un programme 3x40 à 300 m pour les dames.

Pistolet: les épreuves mixtes par équipe seront au programme de la Gestion Sportive:

2 catégories: jeunes (cadets-juniors) et Seniors-dames (S1 et D1).

2 équipes de club par catégorie maximum.

Equipes inscrites avant le championnat régional.

Prise en compte des 40 premiers coups de match du championnat régional individuel.

Mise en place d'un quota de qualification de 42 équipes par catégorie.

Equipes modifiables entre le régional et le championnat de France

Une seule série de qualification par catégorie sur le championnat de France

Aucune limitation du nombre de tireurs de Haut Niveau dans les équipes

Cette compétition sera organisée en 2019 le lundi après-midi du CDF pour la carabine et le jeudi après-midi pour le pistolet.

La seule catégorie qui tirera 40 plombs à 10 m sera la catégorie Dames 3.

Adaptation des quotas de qualification en pistolet vitesse 10 m et standard 10 m en fonction des possibilités du plan de tir. Les nouveaux tableaux seront dans le document "Règlement de la Gestion Sportive".

Le RGS Côte d'Azur: Bellenoue Christian

Le 29/08/2018